

2009/1825 - Mise en valeur de la Tour Panoramique de la Duchère à Lyon 9e – Autorisation de signer une convention relative aux conditions d'occupation du bâtiment et à l'entretien de l'installation. (Direction de l'Eclairage Public) (BMO du 12/10/2009, p. 1751)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : J'attire votre attention sur ce dossier puisque nous avons l'habitude, chaque 8 décembre, de mettre en valeur un bâtiment de manière pérenne, l'année passée c'était la Colline de Fourvière avec le Lycée Saint Just, et les photos voltaïques et cette année, c'est la tour panoramique, un bâtiment qui est classé « label 20e siècle de l'architecture ». C'est le bâtiment le plus haut de l'agglomération lyonnaise, 100 mètres, plus que la colline. C'est une mise en lumière qui se fera avec des éoliennes, 10 éoliennes au sommet. Donc avec du vent, nous ferons la lumière et je pense que cet élément participera à la rénovation requalification de la Duchère. Voilà pour faire très simple.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)